

30.01.2018 – 09:41 Uhr

Travail.Suisse demande un service public fort

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, a présenté aujourd'hui, avec les fédérations affiliées Syna, transfair et la commission de jeunesse Jeunesse.Suisse, le document de position « Un service public fort : fondement du développement économique, social et écologique de la Suisse ». Le but est, d'un côté, de renforcer le service public comme colonne vertébrale de la Suisse et, de l'autre, de donner une position claire contre « No Billag » et les plans actuels de démantèlement dans le service public audiovisuel.

Le service public est le fondement d'une Suisse moderne qui fonctionne efficacement, ce qui est déterminant pour son développement économique, social et écologique. La nécessité de réexaminer périodiquement l'étendue des prestations du service public, et de l'adapter aux besoins de la population, favorise une discussion adéquate sur l'étendue de ces prestations mais cela ne doit en aucun cas signifier un démantèlement ou des privatisations.

Ce que le marché est incapable de faire - à l'inverse du service public

Au cours des dernières années et même décennies, l'idéologie néo-libérale a marqué toujours plus fortement l'économie et la politique. Cette idéologie qui met le marché au centre, avec si possible le moins de conditions-cadres - aspire à laisser au marché les prestations du service public ; avec l'argument qu'il fournirait les mêmes prestations plus efficacement et à des coûts plus bas que l'Etat. Le document de Travail.Suisse sur le service public montre qu'il n'en va pas ainsi. L'idéologie occulte complètement le fait que le marché libre présente des faiblesses criantes, comme par exemple le renforcement des centres et l'affaiblissement des régions périphériques. Ainsi, si la Poste était une entreprise privée, jamais elle ne pourrait fournir des prestations comparables à celles d'aujourd'hui dans les régions périphériques peu peuplées. Le marché libre ne peut pas non plus garantir la pérennité des infrastructures du fait qu'il recherche un rendement à court terme et ne manifeste pas d'intérêt pour des investissements coûteux dans l'entretien régulier. Or, des infrastructures comme les télécommunications ou le réseau ferroviaire nécessitent impérativement un pareil entretien. Un autre élément très important est le fait que le marché ne peut pas garantir l'égalité des chances. Il rend les forts plus forts et les faibles plus faibles et produit ainsi un monde égoïste. C'est ce qui se passerait si l'on privatisait le système éducatif et seule une couche privilégiée pourrait s'offrir alors une formation scolaire de haute qualité.

Pour garantir la cohésion territoriale, économique et sociale de la Suisse et promouvoir un service public fort et moderne, Travail.Suisse formule trois revendications centrales :

Revendication 1 - Pas prendre de risques de privatisations : la privatisation de prestations de service public ne peut être acceptée que si l'on peut exclure des risques pour les prestations. Par ailleurs, les conditions de travail doivent être particulièrement bonnes et réglées dans une convention collective de travail. Il faut rejeter catégoriquement les privatisations pour des raisons idéologiques.

Revendication 2 - « L'économie care » comme nouvelle prestation de service public : le vieillissement de la population et la pénurie de personnel qualifié placent la Suisse devant de grands défis. Il faut améliorer la conciliation entre la vie professionnelle et familiale par une offre des pouvoirs publics - d'un côté pour l'accueil des enfants en âge préscolaire et scolaire et, de l'autre, pour décharger les proches aidants afin de permettre la compatibilité entre leurs devoirs familiaux et une activité lucrative.

Revendication 3 - Maintenir et développer le service audiovisuel public : l'initiative « No Billag » veut supprimer le service public audiovisuel, seul le marché déciderait de l'offre. Travail.Suisse rejette clairement l'initiative radicale « No Billag ». Le service public audiovisuel est une offre fondamentale de base et doit plutôt être complétée par des offres sur internet. La nouvelle concession pour la SRG SSR et la nouvelle loi sur les médias peuvent et doivent poursuivre le développement du service public audiovisuel.

Travail.Suisse et sa commission de jeunesse Jeunesse.Suisse vont s'engager, avec le soutien des fédérations affiliées Syna et Transfair, pour un service public fort et la mise en oeuvre de ces revendications.

Contact:

Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, mobile: 079 287 04 93
Jacques-André Maire, conseiller national et vice-président de

Travail.Suisse, mobile : 078 709 48 50

Denis Torche, responsable du dossier service public, Travail.Suisse,
mobile : 079 846 35 19

Stefan Müller-Altermatt, conseiller national et président de
transfair, mobile: Tel. 076 332 15 26

Irène Darwich, responsable du secteur des services et vice-présidente
de Syna, mobile: 079 758 08 12

Nadine Walker, co-présidente de Jeunesse.Suisse, mobile: 079 900 68
98

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100811730> abgerufen werden.